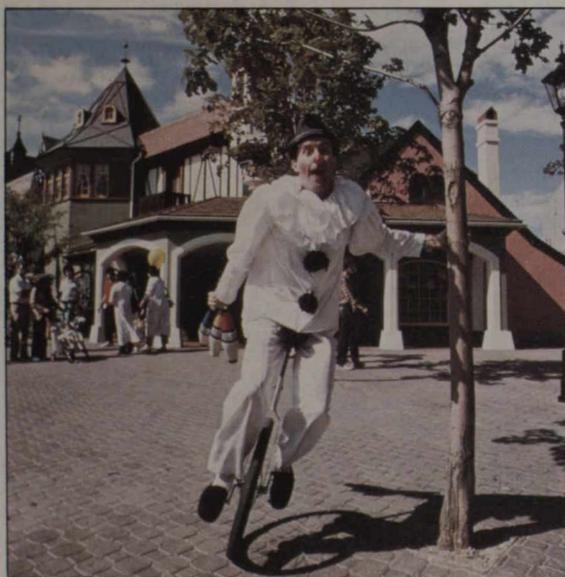
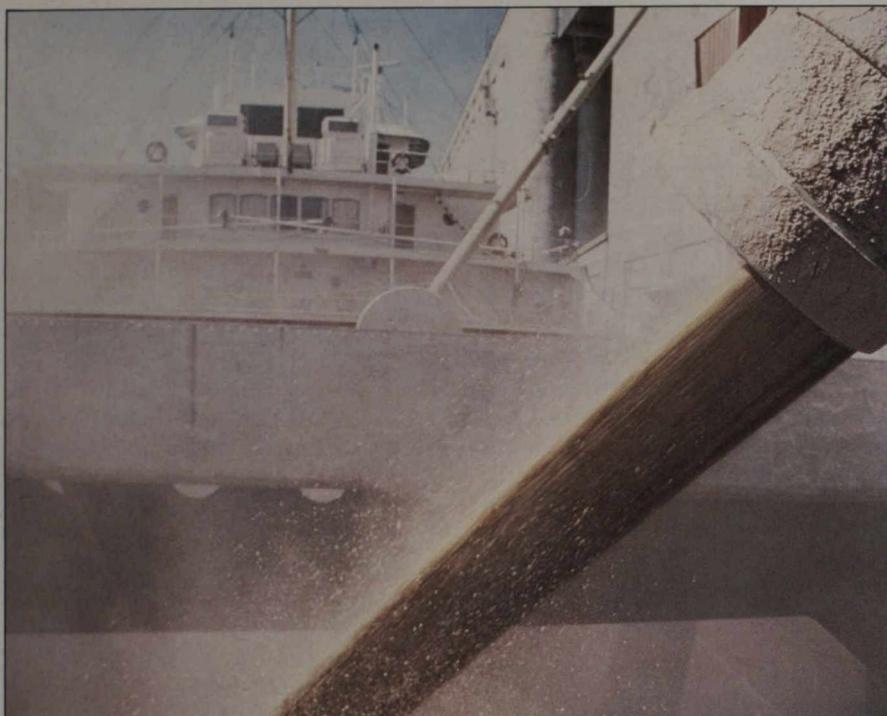


CA1
EA925
C12
#61/oct. '82
DOCS

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E
3 5036 01029829 0

Canada d'aujourd'hui



Le marché des céréales
Chisasibi, ou la Grande Rivière
Emile Nelligan, poète maudit
Au Pays des Merveilles



Trimestriel, Numéro 61, Octobre 1982

Canada d'aujourd'hui

Sommaire

Ontario-France	2
Marché des céréales	3
Chisasibi	5
Journal	7
Emile Nelligan	11
Chaleur, combustion, carburateur	12
Dans l'atmosphère	13
Politique : désarmement	15
Au Pays des Merveilles	16

Canada d'aujourd'hui
18 rue Vignon, 75009 Paris

Organe d'information des ambassades du Canada.
Numéro 61. Octobre 1982. Seizième année.

Directeur : Jacques Bilodeau
Rédacteur en chef : Francis Curtil
Graphisme : Michel Tourtois

Le service de Canada d'aujourd'hui peut être fait gracieusement, sur demande. Nos lecteurs sont priés de signaler leurs changements d'adresse (avec code postal); joindre la dernière étiquette d'expédition.

Photos. Radio-Canada; Office national du film; Jim Merrithew; Pierre Guimond, Bertrand Morin (Société de développement de la baie James); Raymond M. Alain; Environnement Canada; Office du tourisme du Canada; Richard Vroom; Birgit (Albin Michel); Guide Michelin; Musée national des sciences naturelles; Institut québécois du cinéma; John Paskievitch; Jean Bessos; Centre culturel canadien, Paris; Conseil des arts du Canada (Banque d'œuvres d'art).

Ontario-France

Après le Québec, qui a depuis longtemps une délégation générale à Paris, l'Ontario a ouvert une délégation générale en France. Mme Adrienne Clarkson est le premier titulaire de cette fonction. Parfaitement bilingue, Mme Clarkson, qui a fait une partie de ses études à Paris, s'est acquis une grande réputation pour sa participation à des



Adrienne Clarkson,
délégué général de l'Ontario en France.

émissions de télévision, très suivies, diffusées par Radio-Canada et par la Télévision éducative de l'Ontario. La mission impartie à ses services consiste, comme l'a dit le ministre ontarien des affaires intergouvernementales, à « représenter l'Ontario d'une façon globale ». Le renforcement des liens culturels avec la France fait partie du mandat du délégué général, mais les objectifs d'ordre économique demeurent une priorité sans qu'ils se limitent à la promotion des produits.

L'Ontario est, à plusieurs points de vue, la principale des dix provinces canadiennes. Forte de 8,6 millions d'habitants (sur 24 millions), il abrite la capitale fédérale, Ottawa, et sa propre capitale, Toronto (2,9 millions d'habitants) est depuis 1976 l'agglomération

urbaine la plus importante du Canada. Surtout, l'Ontario réalise 50 p. 100 du produit brut, 60 p. 100 de la production industrielle et près de 50 p. 100 des exportations du Canada. La province doit ces avantages à ses richesses minières, à son agriculture, à ses industries de transformation, et aussi à son rôle de lieu d'échanges économiques et financiers. L'Ontario méridional, en bordure des lacs Erié et Ontario, est sans nul doute la région la plus peuplée et la plus active du Canada.

L'anglais est la langue parlée par 90 p. 100 des Ontariens, mais 10 p. 100 d'entre eux sont de langue maternelle française, de sorte que l'on trouve en Ontario la plus importante communauté canadienne de langue française (850 000 habitants) en dehors du Québec. L'immigration a d'ailleurs fait de la province, surtout au cours des vingt-cinq dernières années, un exemple de la « mosaïque » canadienne : 60 p. 100 des habitants sont d'origine britannique, 10 p. 100 d'origine française, 6 p. 100 d'origine italienne, 6 p. 100 d'origine allemande et 15 p. 100 proviennent de divers pays d'Europe. ■



Le marché des céréales

C'est le blé des Prairies qui donne au Canada la deuxième place sur le plan mondial.

A l'échelle mondiale, les échanges céréaliers ont doublé au cours des dix dernières années. Alors qu'ils avaient été de 52 millions de tonnes de blé et de 49 millions de tonnes de céréales fourragères pour la campagne agricole 1971-1972, ils ont été de 100 millions de tonnes de blé et de 106 millions de tonnes de céréales fourragères pour la campagne 1981-1982. Conjugué à des prix élevés, l'accroissement des volumes a eu pour effet d'assurer des revenus agricoles soutenus aux pays exportateurs. Or le Canada est le second exportateur mondial de céréales, après les États-Unis et devant l'Australie et l'Argentine (1).

Prestige du blé

Aux premiers stades du développement économique, l'augmentation de la demande de céréales importées pour l'alimentation humaine est en général proportionnelle à la croissance de la population. Lorsque le riz, le manioc, le maïs ou toute autre céréale servant de nourriture de base produite localement viennent à manquer, les pouvoirs publics se tournent vers le marché mondial ou vers les programmes d'aide alimentaire.

Le seuil de pauvreté une fois franchi, l'élévation des revenus conduit souvent au remplacement des céréales locales par le blé, considéré comme plus noble, ce qui entraîne une demande accrue de blé sur le marché des céréales. On l'a vu, par exemple, entre 1950 et 1960 lorsque s'effectua au Japon une évolution vers le blé aux dépens du riz. A l'étape suivante du développement économique, les produits laitiers et la viande prennent une place de plus en plus grande dans l'alimentation au détriment des céréales, ce qui se traduit par la réduction des importations de blé auxquelles se

substituent celles des graines fourragères telles que l'orge et le maïs.

Au cours de la dernière décennie, l'augmentation du volume des céréales importées a été due à deux éléments essentiels : la croissance de la population dans le monde, qui a provoqué une demande accrue de la part des pays en développement; l'augmentation des achats de l'Union soviétique et de la Chine.

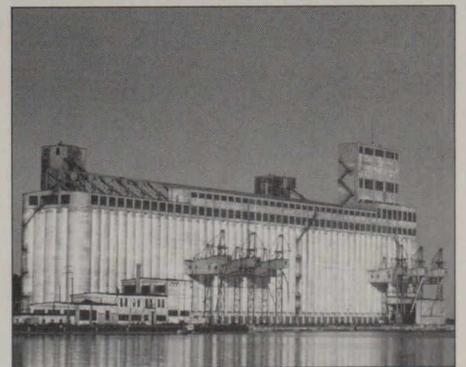
Parmi les exportateurs, les États-Unis arrivent largement en tête. En 1980-1981, ils ont exporté quelque 72 millions de tonnes de graines fourragères (dont 64 millions de tonnes de maïs, soit 81 p. 100 des exportations globales de cette céréale) et près de 44 millions de tonnes de blé. Ils approvisionnent ainsi 40 p. 100 du marché mondial du blé et 70 p. 100 du marché des céréales fourragères (le tiers de leur production).

Le Canada occupe la deuxième place. Alors que c'est sur le marché des céréales fourragères, en croissance d'ailleurs beaucoup plus rapide que celui du blé, que les États-Unis marquent de la façon la plus nette leur position dominante, la présence du Canada sur les marchés mondiaux tient surtout à ses exportations de blé (2). Environ 80 p. 100 de la production canadienne sont vendus à l'étranger, ce qui correspond à 18 p. 100 du marché mondial du blé. Bien que le pays exporte près du tiers de sa production de céréales fourragères, surtout de l'orge, sa part est, sur ce marché, beaucoup plus modeste puisqu'elle ne constitue que 4 p. 100 des échanges mondiaux. En moyenne, le Canada a exporté 19 millions de tonnes de céréales par an au cours de la dernière décennie.

Les deux autres grands exportateurs de céréales sont l'Australie, qui se plaça avant le Canada en 1979-1980, à la suite d'une récolte excep-

Grands ports

Les céréales des Prairies sont exportées en quantités égales (dix millions de tonnes de part et d'autre) par le Pacifique et par l'Atlantique. Dans le premier cas, elles sont transportées par voie ferrée, à travers les Rocheuses, jusqu'à Vancouver ou Prince-Rupert (Colombie-Britannique). Dans le second, elles sont acheminées jusqu'à Thunder-Bay (Ontario), à la tête des Grands Lacs, d'où elles sont chargées sur des bateaux qui empruntent la voie maritime du Saint-Laurent. Pendant les mois d'hiver où la voie maritime est fermée à la navigation, les grains sont acheminés par voie ferrée jusqu'à Montréal ou Québec. Dans tous ces



ports, d'immenses silos permettent de stocker les céréales en attendant le chargement des navires. Ceux de Thunder-Bay, les plus importants, peuvent contenir cent millions de boisseaux de blé.

tionnelle et de ventes supplémentaires à la Chine, et l'Argentine qui se situe à la deuxième place (derrière les États-Unis) pour les ventes de maïs.

Deux gros clients

En dix ans, l'Union soviétique et la Chine ont accru leur part dans les importations à un point tel qu'elles

1. Notre article s'inspire de l'étude publiée récemment par la Banque de Nouvelle-Écosse sous le titre « Le Canada et l'évolution des marchés céréaliers mondiaux ».

2. Cultivé sur de faibles superficies, surtout dans l'Ontario, le maïs grain ne figure pas sur la liste des céréales exportées. Y figurent, en revanche, les graines oléagineuses (colza et lin).



La moisson dans l'Alberta. A droite, silos d'exploitation.



veaux habituels ses exportations céréalières vers l'Union soviétique pendant la durée de l'embargo et, peu de temps après la levée de cette mesure, en mai 1981, il signa un accord prévoyant la livraison à l'Union soviétique d'au moins 25 millions de tonnes

Le marché des céréales

achètent maintenant, à elles deux, le quart de toutes les céréales qui se négocient chaque année sur le marché mondial.

En dépit de l'embargo partiel décrété, en 1980, par les États-Unis sur les ventes à l'Union soviétique, celle-ci a pu importer toutes les céréales

dont elle avait besoin, quoique à des coûts plus élevés. Ainsi, durant la campagne agricole 1980-1981 qui compta dix mois d'embargo, l'Union soviétique acheta 34 millions de tonnes de céréales, soit deux fois plus qu'en 1978-1979 (3). Le Canada pour sa part, maintint à peu près aux ni-

Chargement d'un navire céréalier.



Les Prairies

Les Prairies, l'un des greniers de la planète, couvrent une bonne partie de la superficie des trois provinces que le géographe Louis-Edmond Hamelin a proposé de désigner du nom d'Alsama : le quart sud-ouest de l'Alberta, le tiers méridional de la Saskatchewan, le sud-ouest du Manitoba. La Saskatchewan est la plus grosse productrice de céréales, surtout à cause de la masse énorme de sa production de blé (14 millions de tonnes; Alberta : 4 Mt; Manitoba : 3 Mt). Pour l'orge, culture fourragère, c'est l'Alberta qui est la plus grosse productrice, avec 5 millions de tonnes (Saskatchewan : 3 Mt; Manitoba : 2 Mt). L'Alsama recèle les trois quarts des terres canadiennes qui sont cultivables dans de bonnes conditions et elles fournissent 95 p. 100 des récoltes de céréales. Les trois quarts de sa production vont à l'exportation.

de céréales pour une période de cinq ans.

Cependant, la Chine est sans doute le client qui intéresse le Canada au premier chef. Ce pays est en effet surtout acheteur de blé. Les relations entre le Canada et la Chine sont déjà

3. Les États-Unis ont livré à l'Union soviétique 8 millions de tonnes, minimum prévu par l'accord liant les deux pays. L'Argentine, qui ne participa pas à l'embargo, doubla ses ventes à l'Union soviétique (11 millions de tonnes).

anciennes, puisque c'est le Canada qui, le premier, se lança dans les ventes de céréales à la Chine, au début des années soixante. Depuis, la Chine est devenue un client régulier. En mai dernier, le Canada a signé avec elle un accord de trois ans qui prévoit la vente d'une quantité de blé se situant entre 10,5 et 12,6 millions de tonnes.

Sur les six ententes conclues avec la Chine depuis 1961, c'est la transaction la plus importante.

Au cours des dernières années, le Canada a bénéficié, comme les autres exportateurs de céréales, de la fermeté des prix qui a accompagné l'expansion spectaculaire de la demande, mais le volume de ses exportations est resté

assez stable, ce qui a réduit sa part dans le commerce global. Les années qui viennent devraient marquer un accroissement sensible de ses ventes. Les quantités prévues dans les contrats d'exportation qu'il a signés sont en effet de 26 millions de tonnes cette année; elles seront de 30 millions de tonnes en 1985. ■

Chisasibi, ou la Grande Rivière

*Un village indien de deux mille habitants
est passé d'une île à la terre ferme.*



Dans le Moyen-Nord québécois, sur l'île du Gouverneur, l'ancien poste de traite de Fort-George occupait un site privilégié à l'embouchure de la Grande Rivière (1). Les gigantesques aménagements hydroélectriques de la baie James construits en amont, qui doivent avoir pour effet de doubler le débit des eaux de la Grande Rivière, constituaient cependant une menace pour ce village peuplé de deux mille Indiens Cris. La Société d'énergie de la baie James, qui voulait construire l'une des centrales du complexe,

la centrale LG1, à l'endroit choisi d'abord, trop proche de Fort-George au gré de ses habitants, engagea alors des pourparlers. Les négociations furent longues. Les représentants de la Société d'énergie et ceux des Indiens Cris de Fort-George parvinrent néan-

1. Canada d'aujourd'hui adresse ses remerciements à North/Nord, revue publiée par le ministère des affaires indiennes et du nord, pour l'avoir autorisé à donner ici une adaptation d'un article de Gaby Perreault-Dorval intitulé « Fort-George n'est plus... longue vie à Chisasibi! ».

2. Tsesa-Sippi signifie « grande rivière » en langue crise.

moins à un accord. Ils signaient, il y a quatre ans, la convention de Chisasibi par laquelle les habitants de Fort-George acceptaient la construction de la centrale à l'endroit choisi par la Société moyennant le relogement de la population à Chisasibi, sur la terre ferme, et des compensations de l'ordre de 50 millions de dollars canadiens, la Société s'engageant à verser 40 mil-



lions et le gouvernement fédéral 10 millions.

Chisasibi, choisi par les habitants de Fort-George pour y être relogés, se trouve à huit kilomètres de Fort-George, mais sur le continent (2). Pour le compte de la Société de relogement de Fort-George, à majorité crise, prévue par la convention, cent cinquante Cris, chasseurs et pêcheurs depuis toujours, se muèrent en ouvriers du bâtiment, sous la conduite de professionnels venus du sud du pays, afin de construire leur village. Dans un premier temps, profitant du pont de glace naturel, la Société de relogement déménagea de Fort-George quelques-unes des deux cent neuf habitations transportables, mais le gros du déménagement fut effectué l'année suivante, en 1980, et se termina à l'automne,



Chisasibi



juste avant le gel. Quarante-quatre habitations neuves furent d'autre part construites. Le plan du village fut affiché et chaque famille fut invitée par le chef de la bande à choisir l'emplacement qui lui convenait.

Chisasibi a été inauguré il y a un peu plus d'un an. Les maisons provenant de Fort-George ont été assises sur des fondations de béton et agrandies. Tous les logements ont le "tout électrique". Pouvaient-ils faire moins? L'électricité vient de LG2, la première centrale en service du complexe de la baie James, sur la Grande Rivière.

Le confort est présent partout : réfrigérateur, machine à laver, téléviseur et même chauffage d'appoint au bois. A cette latitude, les hivers sont rudes. L'église catholique de Fort-George, blanche avec son toit d'argent, a été transbordée à Chisasibi sur une barge. Le vieux temple anglican est demeuré dans l'île, mais les Cris en ont construit un tout neuf à Chisasibi, fait de blocs de ciment cannelés.

L'école, au cœur du village avec l'hôpital et le centre commercial, accueille les enfants dès la maternelle et les conduit jusqu'à la fin du premier cycle du secondaire. Elle possède des laboratoires, une bibliothèque et un gymnase aux dimensions exceptionnelles. Il n'y a pas lieu de s'en étonner quand on sait que les jeunes de moins de vingt ans constituent 56 p. 100 de la population de Chisasibi où le taux de natalité est de 42,5 p. 1000 habitants. Avec les jeunes d'autres villages côtiers inscrits dans le secondaire, l'école compte déjà un millier d'élèves. L'enseignement, non confessionnel, est donné en langues cri et française ou en langues cri et anglaise, pour que les enfants, qui parlent en général seulement le cri quand ils entrent à l'école, soient capables en fin d'études de se débrouiller dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada. Pour lutter contre l'absentéisme, souvent élevé chez les Amérindiens, la commission scolaire cri s'est proposé de réformer le calendrier scolaire de façon à tenir compte du séjour des familles sur les territoires de chasse.

Le centre commercial abrite, outre magasins et services, les bureaux du Conseil de la bande, du Grand Conseil des Cris et du gouvernement de la province de Québec. L'hôpital, en proie à des tiraillements internes et à des contraintes budgétaires, suscite beaucoup de mécontentement parmi les dirigeants cris de Chisasibi qui es-

mons ni sa couleur, ni son goût; notre eau potable, nous allons la puiser dans des lacs que nous connaissons depuis toujours; l'eau du robinet, nous l'utilisons pour la lessive ».

Que pensent les Cris, en définitive, de leur nouveau et rutilant village? « Chisasibi, c'est le mieux organisé de tous les villages cris de la baie James, le premier à disposer de tous les services publics », dit Sam Tapiatic, chef de la bande de Fort-George. Tandis que Reggie Bobbish, directeur cris de la Sûreté du Québec pour le territoire de Chisasibi, déclare avoir constaté un accroissement des conflits familiaux



L'église Saint-Joseph de Fort-George fait mouvement vers Chisasibi.

timent que le gouvernement québécois n'a pas respecté ses engagements. Au début d'octobre de l'année dernière, le Grand Conseil des Cris et le Conseil Cris de la santé et des services sociaux de la baie James, cherchant à faire prévaloir pour les Cris du territoire « leur droit à des services de santé qui répondent à leurs besoins urgents », entamaient une procédure judiciaire contre le gouvernement de la province.

La qualité de l'eau fait aussi l'objet de discussions. Bien qu'elle soit régulièrement analysée et déclarée potable, la moitié des habitants de Chisasibi refusent de la boire. « Elle est différente, disent-ils, de celle que nous buvions à Fort-George; nous n'ai-

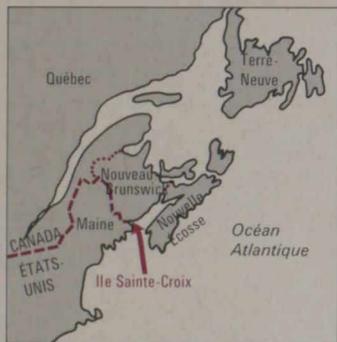
et déplore le développement de l'alcoolisme et de la drogue qui engendrent chez les jeunes des actes de violence et de vandalisme.

Il est certain que la situation des Cris dans le nouveau village s'est beaucoup améliorée sur le plan matériel, mais il est vrai aussi que les jeunes, qui disposent de voitures mais manquent d'organisation de loisirs, se livrent trop souvent à des actes incontrôlés, que l'alcoolisme a progressé de façon inquiétante et que les Cris âgés se sentent déracinés. La plupart des habitants de Chisasibi se déclarent cependant assez satisfaits de leurs nouvelles conditions de vie, avec un brin de nostalgie pour la bonne brise de leur île. ■

journal

HISTOIRE

■ **L'île Sainte-Croix.** sur la rivière qui porte le même nom, est maintenant administrée conjointement par le Canada et par les États-Unis. Lorsque, en 1783, le traité de Paris fit de la rivière la frontière entre le Maine et le Nouveau-Brunswick, l'île fut attribuée aux États-Unis parce qu'elle est plus proche de la rive américaine. Elle a cependant, a-t-on observé par la suite, une valeur historique plus



grande pour le Canada que pour les États-Unis. C'est là en effet que Samuel de Champlain, Pierre du Guast (ou du Gua) et Jean de Poutrincourt hivernèrent au début de l'année 1604 avec la volonté de créer une colonie française permanente, la première en Amérique du Nord. Coupée de ses sources d'approvisionnement en bois, la colonie fut bientôt décimée, de sorte que, dès le printemps, Champlain et ses compagnons traversèrent la vaste baie de Fundy et fondèrent Port-Royal, dans le profond estuaire de l'Annapolis (Nouvelle-Écosse).

■ **« Histoire du Canada ».** Publié en 1966, le grand ouvrage de Robert Lacour-Gayet est maintenant réédité, complété depuis 1967 par Claude Fohlen. Le dernier chapitre de la première édition fait place à trois chapitres nouveaux. Le premier est consacré à la personnalité et à la politique de M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre depuis 1968, « avec qui, écrit l'auteur, le Canada s'engage délibérément et ostensiblement dans des voies nouvelles », et cela dans plusieurs domaines : politique intérieure (néo-libéralisme), culture (bilinguisme), relations extérieures (tiers-monde,

rapprochement avec la Communauté européenne). Dans le deuxième chapitre nouveau, Claude Fohlen étudie la situation économique du Canada au cours des années soixante-dix, concluant que, après vingt années de prospérité et de croissance, l'économie du pays « traverse une passe difficile ». « Au Canada, écrit-il, la crise a commencé plus tôt (que dans les autres pays occidentaux), s'est prolongée plus longtemps et semble avoir été aggravée par sa dépendance à l'égard des États-Unis ». Le dernier chapitre traite de « l'unité en question » en retraçant les étapes de la « révolution culturelle au Québec » et de « l'ascension du nationalisme québécois ». Écrit avant le référendum de 1980, l'ouvrage expose la thèse du « fédéralisme amélioré » et celle de la « souveraineté-association ». Robert Lacour-Gayet « Histoire du Canada », complétée depuis 1967 par Claude Fohlen, 636 pages; Éditions Fayard (Paris) et Livres, Revues et Presse (Montréal); imprimé au Canada.

■ **Dieppe 1942.** La France et le Canada ont, en août dernier, célébré avec un éclat particulier le quarantième anniversaire de l'opération Jubilee, coup de main de l'armée canadienne sur la région de Dieppe occupée. Partis de la côte méridionale de l'Angleterre sur deux cent cinquante navires, six mille hommes destinés à combattre à terre tentèrent un débarquement sur les plages dans des conditions très difficiles. Les objectifs du raid consistaient à détruire les défenses allemandes de Dieppe et des environs : les installations de l'aérodrome de Saint-Aubin (trois kilomètres au sud de Dieppe), les postes de radar, les centrales électriques, les installations du port, les installations ferroviaires, les dépôts d'essence; à s'emparer des péniches de débarquement repérées, au nombre de quarante, dans le port de Dieppe; à enlever les documents secrets du quartier général de la 302^e division allemande d'infanterie; à faire des prisonniers. Il fallait débarquer dans la région de Dieppe un contingent d'infanterie et des engins blindés pour occuper la ville et les environs pendant l'exé-

cution des travaux, puis rembarquer les troupes. Au cours d'un engagement qui dura neuf heures, le détachement subit de lourdes pertes. Cinq mille Canadiens avaient franchi la Manche.

FRANÇAIS!

Ceci est un coup de main et non pas l'invasion.

Nous vous prions instamment de n'y prendre part en aucune façon et de ne faire quoi que ce soit qui puisse entraîner des représailles de la part de l'ennemi.

Nous faisons appel à votre sang-froid et à votre bon sens.

Lorsque l'heure sonnera, nous vous avertirons. C'est alors que nous agirons côte-à-côte pour notre victoire commune et pour votre liberté!

Fac simile du tract lancé au-dessus de Dieppe le 19 août 1942 à l'aube.

Deux mille deux cent dix, dont six cents blessés, rentrèrent en Angleterre le 19 août au soir. Il y eut 1 894 prisonniers, dont 600 blessés; 900 tués ou disparus. Sur le plan matériel, l'action se solda par la perte de vingt-neuf chars, six automitrailleuses, plus de mille deux cents fusils, un contre-torpilleur, plus de trente landing-crafts et une centaine d'avions, dont huit bombardiers. On reconnut par la suite que le commandement retira de l'opération Jubilee un grand nombre de renseignements qui furent très utiles à la préparation du débarquement allié du 6 juin 1944.

ÉCONOMIE

■ **Exportations d'électricité.** La hausse des coûts de l'énergie conduit le Canada à vendre à son unique voisin, les États-Unis, des quantités croissantes d'énergie électrique. Les quantités vendues ont triplé au cours des dernières années et elles représentent maintenant près de 10 p. 100 de la production nationale. Quatre des dix provinces canadiennes sont de grosses exportatrices : le Manitoba, qui vend au Minnesota; la Colombie-Britannique (à l'État de Washington); et surtout le Québec (à l'État de New-York et aux États de la Nouvelle-Angleterre)

re) et l'Ontario (au Michigan et à l'État de New-York). Ces provinces ont le projet de développer encore leurs ventes au cours des années qui viennent. Le Québec, pour sa part, a signé avec le New England Power Pool et la Power Authority of the State of New York des contrats de vente de surplus portant sur 144 milliards de kilowattheures au cours des années 1984-1997.

■ Exposition sur l'énergie.

A l'exposition internationale sur l'énergie (mai-octobre) de Knoxville (Tennessee), le pavillon canadien illustre le thème « La gestion des ressources par l'exploration, l'innovation et la conservation ». Les régions pionnières du Nord, les sables bitumineux de l'Alberta, l'énergie nucléaire, les énergies nouvelles et l'isolation thermique sont les principaux sujets traités. Quatre provinces - l'Alberta, la Colombie-Britannique, l'Ontario et la Saskatchewan - se partagent le pavillon canadien avec le gouvernement fédéral. L'exposition de Knoxville se situe dans la



ligne des grandes expositions internationales spécialisées : Spokane (États-Unis) en 1974 sur l'environnement, Okinawa (Japon) en 1975 sur la mer, et bientôt Vancouver (Canada) en 1986 sur les transports et les communications.

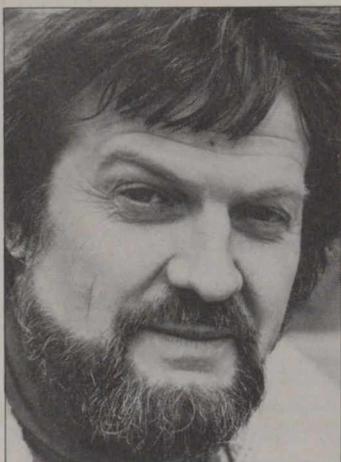
■ **Airbus 320.** De Havilland Aircraft of Canada, société d'économie mixte connue comme constructeur du *Twin Otter* et du *Dash-7*, a ouvert des discussions avec Airbus Industrie en vue de devenir partenaire dans la production de l'A-320. Il s'agit d'un biréacteur de moyenne capacité (150 places) qui doit sortir dans cinq ans. Aux termes d'un accord de principe, De Havilland aurait la responsabilité du développement, de la production

et de la livraison des parts de l'A-320 qu'elle fabriquera. L'entreprise, qui emploie plus de cinq mille personnes, pourrait être amenée à ouvrir une nouvelle usine.

LIVRES

■ **Exposition à Paris.** Du 13 octobre au 7 novembre, le Centre culturel canadien de Paris (5 rue de Constantine, tél. (1) 551.35.73) présentera une exposition de livres et de périodiques publiés au Canada. Littérature, sciences humaines, sciences exactes, techniques : l'exposition offrira un large panorama de l'édition canadienne actuelle.

■ **Roger Fournier** décrit les retrouvailles en terre de France d'un Québécois, homme de ripaille, de sexe et d'argent, et de son fils, Sébastien, "oublié" pendant vingt ans. Ce dernier a vécu sa bâtardise comme un estropié la perte de sa jambe. Installé misérablement à Paris, il a connu la faim et la solitude. L'arrivée de son père prodigue, au charme éclatant, lui apporte



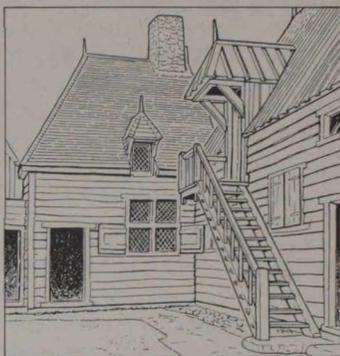
Roger Fournier.

la plus grande joie du monde. Il lui avait adressé un télex quémandeur d'argent : il le voit arriver en personne à Paris. Affolés de tendresse et d'émotion, les deux hommes vivent, dans un décor de carte postale, des retrouvailles tonitruantes. Fournier ne se lasse pas de dépeindre la folie sensuelle et joyeuse qui entraîne ses héros dans la mangeaille, l'alcool et le verbe. Sous le ciel du printemps parisien, Laurent, agent immo-

bilier un peu fruste, apprend à connaître son grand dadais de fils, bourré de mots et de culture. Diversion : Sylvie, charmante Française, emmène le couple baroque dans une ballade qui se termine à Nîmes. Les instincts conquérants de Laurent se réveillent. Sylvie sourit, narquoise, et Sébastien vit des heures atroces où la jalousie l'étouffe. Fournier décrit par le menu les sentiments qui assaillent le fils. Calé au fond de la voiture, celui-ci observe, interprète, imagine les rapports qui peuvent unir son père à Sylvie. La corrida de Nîmes apporte l'estocade au trio boîteux. Roger Fournier, « *le Cercle des arènes* », 274 pages, Albin Michel.

■ **Guide vert Michelin.** Le Canada fait son entrée dans la série des Guides verts Michelin. L'ouvrage s'ouvre, selon l'usage, sur une substantielle « introduction au voyage » : le pays et les hommes, les grandes régions, la vie économique, l'histoire, la formation de la fédération, enfin une importante section consacrée aux renseignements pratiques. Le guide donne ensuite dix « programmes de voyage » présentés comme des « canevas adaptables par chacun selon ses possibilités, son mode d'hébergement et ses sujets d'intérêt ». Ces voyages indiquent déjà à la fois l'immensité du pays et l'importance des ressources touristiques qu'il recèle puisque la plupart d'entre eux ne demandent pas moins de deux semaines. L'essentiel du Canada, tout ce à quoi le voyageur peut porter intérêt, est ensuite ordonné en sept parties qui présentent le pays - une novation - d'Ouest en Est : Colombie-Britannique - Rocheuses - Yukon, Prairies, Ontario, Québec, Provinces maritimes, Terre-Neuve, Territoires du Nord-Ouest. Précédée d'une introduction assortie de renseignements pratiques, chacune d'elles range les points d'intérêt par ordre alphabétique. Le guide constitue ainsi une véritable somme touristique, rendue très facile à consulter grâce à un index et aussi à des itinéraires et des plans de ville d'une grande clarté. On connaît le classement des Guides verts Michelin : « Vaut le voyage », « Mérite un

détour » et « Intéressant ». On relève une bonne trentaine de curiosités ou points d'intérêt qui « valent le voyage ». Parmi les moins bien connus en Europe : la vallée du Skeena (Colombie-Britannique), l'Upper Canada



L'Habitation de Port-Royal.

Village (Ontario), la Gaspésie (Québec), la forteresse de Louisbourg (Nouvelle-Écosse) et l'île Baffin. Michelin, « *Canada* » (éditions française et anglaise), 242 pages; carte générale avec index.

FAUNE

■ **Connaissance de la chauve-souris.** Les chauves-souris sont des souris volantes, elles sont aveugles, elles s'agrippent aux cheveux, elles se nourrissent de sang, elles transmettent la rage, etc. On connaît les mythes que les chauves-souris ont suscités. Pour leur substituer des connaissances établies scientifiquement, le Musée national des



Modèle agrandi de la chauve-souris dite "fer à cheval".

sciences naturelles a présenté l'été dernier, à Ottawa, une importante exposition intitulée « Vol de nuit ». Gros plans photographiques, modèles agrandis, extraits de films et de bandes magnétiques ont montré les aspects multiples de ces mammifères volants. Large place a été

donnée à l'écholocation, faculté qui fait de l'animal un prédateur redoutable. Dix-neuf espèces de chauves-souris (il y en aurait 950 dans le monde) ont été observées au Canada. Les zones arides ou boisées des vallées de l'Okanagan et de la Similkameen, en Colombie-Britannique, sont parmi les plus propices à leur étude.

SOCIÉTÉ

■ **Télévision pour les sourds.** L'Agence canadienne pour le développement du sous-titrage a reçu du gouvernement canadien une subvention d'équipement qui lui permettra de sous-titrer des émissions de télévision. Grâce à un récepteur spécial ou à un décodeur relié à un appareil classique, les dialogues apparaîtront sur l'écran sous la forme de textes. La télévision sera ainsi beaucoup plus accessible aux sourds et malentendants, dont le nombre est évalué à 1 million au Canada. Radio-Canada, société d'État, s'est engagé à consacrer au moins cinq heures par semaine, sur chacun de ses deux réseaux (anglais et français), à des émissions sous-titrées. L'Agence canadienne pour le développement du sous-titrage proposera ses services aux autres sociétés de télévision (Global, T.V. Ontario, Radio-Québec, etc.) et elle étudiera de nouvelles applications de cette technique, comme l'apprentissage d'une deuxième langue et l'enseignement destiné aux enfants sourds et malentendants.

■ **Les heures d'ouverture des bureaux de vote.** Une commission de la Chambre des communes étudie la possibilité de modifier les heures d'ouverture des bureaux de vote, lors des élections générales, pour tenir compte des décalages horaires dus à l'étendue du territoire canadien. Le jour des élections, les bureaux sont ouverts partout de neuf heures à vingt heures. Or le Canada connaît six fuseaux horaires, avec un décalage maximal de quatre heures trente. Au moment où les bureaux de vote ferment à St. John's, capitale de Terre-

Neuve, les électeurs peuvent encore voter pendant une heure et demie à Montréal et à Toronto et pendant quatre heures et demie à Vancouver. C'est dire que les premiers résultats du scrutin peuvent être connus alors que de nombreux Canadiens n'ont pas encore voté. Selon le projet de loi à l'étude, les bureaux seraient tous ouverts et fermés, non pas aux mêmes heures, mais en même temps, soit de midi à vingt-deux heures à Terre-Neuve et de sept heures à dix-sept heures trente en Colombie-Britannique.

IMAGES

■ « **Les fleurs sauvages** ». Michèle est potière et vit, heureuse, à la campagne avec son second mari et ses deux enfants. Chaque année, en juillet, sa mère quitte sa maison de retraite de Montréal pour venir passer une semaine chez elle. Rite filial qui met en question la réussite de Michèle. Le film de Jean-Pierre Lefebvre analyse les conflits de générations nés des changements subis par la société québécoise après la « Révolution tranquille » (1960-1966). Longue, blanche et digne, Simone est le stéréotype de la mère du passé. Mère d'une nombreuse famille, elle a vécu dans la soumission et la réserve.



Jean-Pierre Lefebvre.

Le respect et l'estime, synonymes ou substituts de l'amour, l'ont rendue heureuse. Michèle, consciente du malaise, l'observe. Dès la première attention de la fille envers la mère, les heurts se manifestent. Le prétexte en est des fleurs sauvages auxquelles le film doit sa fraîcheur et sa délicatesse. A petites touches, Lefebvre dépeint le chassé-croisé d'éclans retenus et de réticences, parfois agressives, qui s'établit entre les deux femmes dans une atmosphère de

vie quotidienne cependant sympathique où la tendresse paternelle du mari et son bon sens tempèrent les effets de la nervosité. Le film a été présenté à la Quinzaine des réalisateurs du dernier Festival de Cannes. Jean-Pierre Lefebvre avait réalisé auparavant « Les dernières fiançailles » (1973) et « Le vieux pays où Rimbaud est mort » (1977). *Vu à la Cinémathèque française, Paris.*

■ « **P4W. Prison pour femmes** ». Janis Cole et Holly Dale ont franchi toutes les chicanes administratives qui défendent la prison canadienne pour femmes. Elles ont rencontré Maggie, victime de son alcoolisme et de celui de ses amants; Bev, "l'ancienne", relais entre l'administration et les détenues; Debby et Jaise, les deux amies. L'une sort dans quarante-huit jours; l'autre doit encore vivre là vingt ans; Susie, dix-neuf ans, prostituée et droguée, est enfermée à perpétuité pour meurtre. Les réalisatrices ont gagné la confiance des détenues pour rendre témoignage de leur existence. « P4W » n'est pas un baigne. Les femmes y semblent bien traitées. Elles sont bien logées, bien nourries. Elles portent leurs effets personnels et "décorent" leur cellule à leur goût. Le taux des tentatives de suicide a pourtant tendance à augmenter. Les détenues ne l'expliquent pas vraiment, si ce n'est par le "mal de vivre". Janis Cole et Holly Dale ont saisi des regards, des gestes quotidiens, la voix superbe de Susie. Agées toutes deux de vingt-sept ans, les réalisatrices travaillent au Sheridan College de Toronto. *Vu au quatrième Festival de films de femmes, Sceaux.*

■ « **Ted Baryluk's Grocery** ». John Paskievitch et Michael Mirus ont réalisé un film de dix minutes qui est une petite somme sur la vie d'une épicerie de province. L'histoire commence quand Ted Baryluk ouvre un matin sa boutique, à Point-Douglas, un quartier de Winnipeg éloigné du centre. Vieil immigré venu d'Ukraine, il fait cela tous les matins depuis vingt ans. La vie n'est plus la même cependant. Ted doit cesser de travailler. Qui le remplacera? Le

commentaire "off" de l'épicier court le long du montage. Il décrit sa clientèle, ses amis, sa fille qui l'aide à la boutique; les clients l'aiment bien, mais elle veut partir pour la grande ville. L'épicerie est pourtant beaucoup plus qu'un commerce. Elle est le centre du quartier. On voit défiler ses clients: Ukrainiens, Russes, Polonais, Indiens, Macadam Cowboys, vieux, enfants, tous pauvres. Les gens viennent pour acheter, mais aussi pour parler. Chez Baryluk, on peut humer le lait avant de



Ted Baryluk.

décider d'en prendre. C'est pourquoi la vieille dame slave préférera toujours cette boutique au supermarché. Le commentaire, au ton naïf et désabusé, est chargé d'humour et de tendresse. *Vu au Festival de Cannes 1982; produit par l'Office national du film.*

VARIÉTÉS

■ **Chatouille**, fantaisiste de Montréal, c'est la surprise en personne. Petit bout de femme échouée, l'œil aussi grand qu'il est rond et malicieux, le vêtement décoloré par le soleil, fripé par les averses et déchiré par l'aventure, elle ne cesse



Chatouille.

d'étonner par ses variations sur un thème classique: le désir de liberté qu'exprime la ménagère jetant son tablier, l'oiseau qui s'échappe de sa cage ou le bateau qui rompt ses amarres. Folies, extravagances, délire de la parole et du geste, gags où le

public est pris à partie, tout lui est bon pour entraîner le spectateur dans son royaume d'évasion. L'artiste sait utiliser les techniques les plus diverses empruntées à l'École du cirque de Budapest. La comique de la « Comedia della' tarte » est tour à tour jongleuse, acrobate, équilibriste, magicienne. Et, comme si elle n'avait pas encore livré tous les trésors de son baluchon de vagabonde, la danseuse de corde à linge ou la dresseuse de bigoudis se fait ménagère, chanteuse, flûtiste, accordéoniste, sans oublier de faire vibrer ses instruments préférés, l'entonnoir et les ballons, dans une « Sainte folie inachevée ». *Vu au Théâtre d'Edgar, Paris.*

■ **Vincent Marcotte**. Jouant de l'ombre et de la lumière, du silence et de quelques accords de piano et de flûte, claquant des doigts et des mâchoires, le mime québécois Vincent Marcotte recrée la dimension, le verbe et la personne. Avec tendresse, sensibilité et poésie, mais aussi humour et ironie, il



Vincent Marcotte.

anime les moments les plus divers de la vie et invite à un dialogue du corps et de l'espace au pays de l'imaginaire et de la magie. Un grand sac dont il s'enveloppe, et c'est une fantastique métamorphose: la "chose" s'agite, se contorsionne, prend des formes délirantes. La tête émerge, hérissée de pincettes à linge: moustaches, plumes, ailes. L'oiseau ne s'envolera pas cependant. Un bout de fil rouge qui se perd dans le public, et les spectateurs pénètrent à leur tour dans le jeu. Vincent Marcotte, qui appartient au courant des "mimes à objets", se situe ainsi: « Être mime, c'est avoir assimilé l'art du mimétisme. Être soi et être quelqu'un d'autre en même temps ». *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

■ **Jacques Brel.** En blanc et noir, un couple entre en scène. On entend la voix de Brel. Lui, pâle et longiligne, se met au piano. Elle, ardente, parle. La musique s'élève et l'évocation s'envole pour un espace-temps magique où, à perdre haleine, Danielle Oddera et Jean Marchand rappellent l'ami absent et admiré, de « Knoch-le-Zout » à « Orly ». La personnalité de l'auteur-compositeur apparaît sous ses facettes multiples, à partir d'un collage subtil du metteur en scène Gaetan Labrèche, puzzle fait d'extraits d'interviews, de citations, de textes, de chansons. Ni plagiat, ni commémoration, le spectacle (« Je persiste et signe : Brel ») donne à l'œuvre de Brel une vie nouvelle en la dégagant de l'interprétation primitive. De tempéraments très différents, Danielle Oddera et Jean Marchand savent se compléter : elle, boule de feu et de tendresse, tragique ou rieuse, lui, recueilli, retenu, tout en densité. Ce spectacle, qui met en relief toutes les potentialités scéniques de l'œuvre de Brel, a connu un beau succès l'année dernière au Québec et cette année au Printemps de Bourges. *Vu à la Comédie de Paris.*

ARTS

■ **Bolduc, Fournier, Graham.** Trois peintres qui vivent et travaillent à Toronto et ont assisté à l'éveil artistique, dans les années 60/70, de la respectable cité dont ils ont vécu la fébrilité et la jubilation. Ils en ont été marqués. Dans les œuvres de **David Bolduc**, spontanées, pimpantes, allègres, se retrouve presque toujours un motif central, flanqué de motifs plus légers, tous formés de lignes brisées, en croix, en triangle, aux couleurs vives, qui se détachent sur un fond continu ou au chromatisme parfois violemment contrasté. « Garden », avec son fond gris et terre, partagé verticalement et zébré de coulées noires comme de la pluie qu'éclaircit deux verticales formées de petites lignes brisées aux couleurs vives et multiples, est une œuvre plus réservée et plus contrôlée, de même que les aquarelles dont quelques-unes ont un caractère nettement

géométrique. Les calligraphies gestuelles de **Paul Fournier** sont traitées dans une matière peu épaisse, opaque ou nuageuse. Les œuvres de cet artiste, qui évoquent des forces élémentaires, sont surtout intéressantes par les variations de densité des surfaces peintes. **K.M. Graham** traduit, dans des peintures très intuitives, son émerveillement devant la nature en de petites formes abstraites



David Bolduc, « Tyne ».

ou très interprétées, colorées, vivantes, qui paraissent nager ou voler dans un espace délicatement teinté. Elle joue parfois, comme dans « Mandarin », avec des associations de sens et de couleurs unis par ressemblance. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

■ **Ivan Eyre.** Peintre figuratif mais non réaliste, Ivan Eyre, dans ses œuvres de 1969-1970, a subi l'influence du surréalisme, qu'il a intégré de façon très personnelle. Les surfaces figuratives planes et lisses évoquent les dé-



Ivan Eyre, Ski Terrace.

coupages des surréalistes; le peintre canadien tente aussi de libérer les phantasmes du rêve et du souvenir et, avant tout, de

recréer une émotion. Il en résulte une déformation des images, notamment celles des êtres humains, qui donnent l'impression d'être "captés sous vide". Tout étant peint en plan, l'espace du tableau est sans profondeur et les différents plans sont, non pas étagés, mais superposés : ainsi une femme nue allongée à l'arrière-plan se situe, en cette absence totale de perspective, à la partie supérieure du tableau et semble planer, ce qui accentue le côté insolite de ces peintures et le sentiment d'irréel qu'elles engendrent. Les formes humaines ont un tracé net et régulier qui fait contraste avec les paysages, traités de façon pointilliste. Ceux-ci dominent dans la production de l'artiste des années 1973-1977, qui marque une nette évolution vers ce qu'on pourrait appeler un réalisme poétique. Les œuvres de cette période sont moins angoissées que les précédentes, tournées vers les émotions que procurent des paysages aimés et tissées de souvenirs. Bien que l'arrière-plan soit en général presque aussi détaillé que le premier plan, la profondeur est réintroduite. De quelque période qu'elles datent, les peintures exposées ont un chromatisme à dominante sombre; quelques-unes sont monochromes. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

■ **Eugène Atget.** La Galerie nationale du Canada a présenté l'été dernier une exposition de cent œuvres d'Eugène Atget. Photographe français, né en 1856, Atget voua ses recherches esthétiques à Paris et à la région parisienne. Peu avant sa mort (1927), il fut découvert par Man Ray et certaines de ses œuvres figurèrent, en 1932, à la première exposition surréaliste à caractère collectif. Atget est l'un des derniers représentants de l'école photographique de Paris dont la création remonte au début des années 1850 avec des artistes comme Charles Nègre et Gustave Le Gray. La Galerie nationale possède une importante collection de ses œuvres.

■ **Paterson Ewen.** Pour sa quinzième participation à la Biennale de Venise (13 juin-12 septembre), le Canada avait

choisi de présenter l'œuvre de Paterson Ewen. Né en 1925 à Montréal, cet artiste a d'abord pris part, dans les années cinquante, au mouvement des Automatisme qui a marqué la naissance de l'art moderne au Canada. Installé à London (Ontario) en 1968, il abandonne la toile et le pinceau pour le contreplaqué et divers matériaux tels que le linoléum et le métal et il



Paterson Ewen, Forked Lightning (1971).

peint sur de grands formats des images très subjectives qui expriment avec force sa fascination devant les phénomènes atmosphériques. Ewen ne décrit pas la Lune ou un orage comme des objets, mais l'angoisse, l'émerveillement et la terreur mêlés que l'homme éprouve en face de phénomènes naturels et familiers mais qui échappent à son contrôle et à son pouvoir. Sept des neuf tableaux qui ont été exposés à la Biennale ont pour sujet les phénomènes astronomiques, atmosphériques ou terrestres et témoignent de l'attraction irrésistible qu'ils exercent sur l'artiste. Les deux autres, exceptionnels dans son œuvre, sont des portraits. Là aussi, il s'agit moins de décrire que de faire vibrer la sensibilité profonde et d'exorciser. *Les œuvres de Paterson Ewen exposées à la Biennale de Venise seront présentées à Paris, du 26 novembre prochain au 16 janvier 1983, au Centre culturel canadien (5 rue de Constantine, Paris 7, tél. (1) 551.35.73).*

Emile Nelligan

*Un enfant au génie précoce.
L'un des plus grands poètes maudits.*

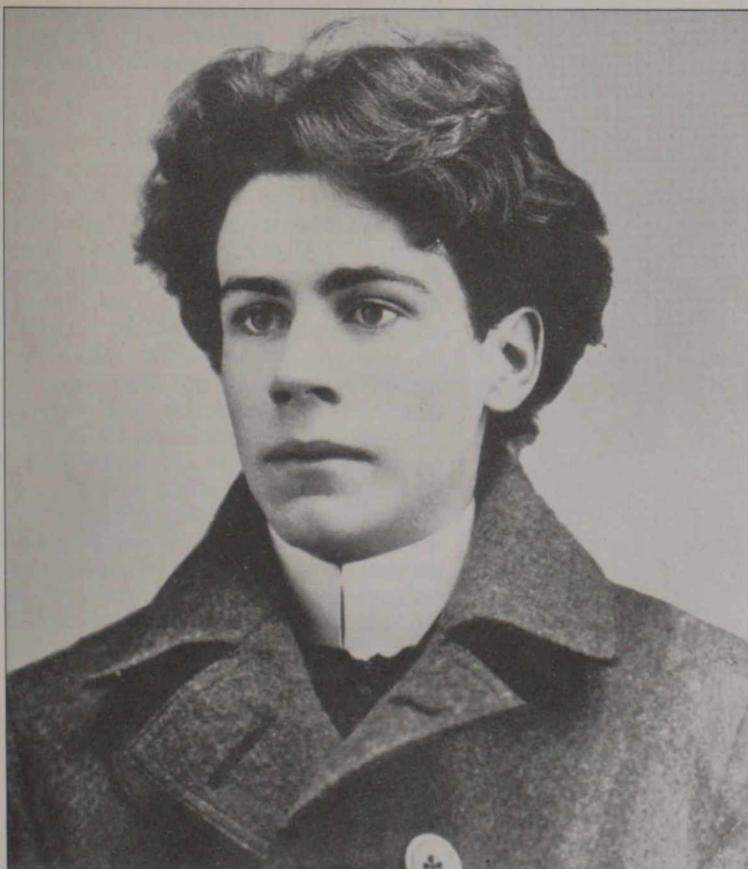
Tragique destin que celui d'Émile Nelligan, jeune prodige qui réalisa entre seize et vingt ans une œuvre poétique qui fit de lui le premier et le plus grand des poètes maudits du Canada francophone. Né en décembre 1879, à Montréal, d'une mère québécoise et d'un père irlandais, cet enfant au génie précoce et douloureux ne put jamais admettre le monde dans sa réalité. L'esprit du jeune poète sombra avant qu'il eût atteint vingt ans et les quarante-deux années qui lui restèrent à vivre s'étièrent dans la nuit peuplée de fantômes d'un asile.

Son enfance pourtant fut heureuse : une famille de petite bourgeoisie, aisée sans être riche, deux sœurs, une mère attentive, douce, musicienne, dont les doigts sur le clavier jouant Liszt, Mendelssohn et surtout Cho-

pin - parce qu'il était son frère d'âme - enchantèrent l'enfant. Une mère tendre et aimée, sensible, dont il fit l'idéal de la femme : « *Elle a les yeux couleur de ma vague chimère / O toute poésie, ô toute extase, ô Mère!* » dira plus tard le poète. Mais dans le jardin heureux de l'enfance germe déjà une incurable mélancolie puisque l'enfance est destinée à fuir et que nous revenons « *Par des sentes de fleurs fanées / A nos jeunes années* ».

Émile Nelligan a seize ans. Il lit Hérédia, Baudelaire, Verlaine. Il écrit déjà des petites pièces en vers, des chansons. Il sera poète. En février 1897, il est admis à l'École littéraire de Montréal, un cercle de jeunes écrivains qui militent pour le renouvellement de l'art. Il y fait la lecture de ses poèmes, qui sont bien accueillis. Après

une absence prolongée, il participe en 1898 à quatre lectures publiques, organisées avec succès, au cours desquelles il dit treize de ses poèmes. Il se produit alors un événement qui blesse profondément le jeune homme et le fait se replier encore davantage sur lui-même : un critique français de passage à Montréal, rendant compte de l'une de ces séances, se montre acerbe et malveillant à son égard alors qu'il couvre d'éloges les autres jeunes artistes montréalais. Émile Nelligan, très affligé, incompris, se mure davantage dans sa solitude. Il répondra cependant à la critique par un beau poème, « la Romance du vin », par lequel il s'adresse à toute la société qui méprise la poésie. « La Romance du vin » lui donne l'ivresse et la gloire, mais révèle aussi sa tristesse profonde sous une gaieté factice :



PA - 88566/Archives Publiques Canada.

*Tout se mêle en un vif éclat de gaieté verte.
O le beau soir de mai! Tous les oiseaux en chœur,
Ainsi que les espoirs naguères à mon cœur,
Modulent leur prélude à ma croisée ouverte.*

*Je suis gai! Je suis gai! Dans le cristal qui chante
Verse, verse le vin! Verse encore et toujours,
Que je puisse oublier la tristesse des jours
Dans le dédain que j'ai de la foule méchante!*

*C'est le règne du rire amer et de la rage
De se savoir poète et l'objet du mépris
De se savoir un cœur et de n'être compris
Que par le clair de lune et les grands soirs d'orage!*

*Pendant que tout l'azur s'étoile dans la gloire
Et qu'un hymne s'entonne au renouveau doré,
Sur le jour expirant je n'ai donc pas pleuré,
Moi qui marche à tâtons dans ma jeunesse noire*

Je suis gai! Je suis gai! Vive le soir de mai!

« La Romance du vin » marque le terme d'une illumination. A partir de là, Émile Nelligan s'enfonce toujours plus profondément dans son paysage intérieur, dévoré de solitude et d'angoisse, incapable de voir le monde autrement que dans sa nostalgie.

Emile Nelligan.

Emile Nelligan

→
La poésie de Nelligan est musique. Pas seulement en raison de la musicalité des mots, des rythmes, des allitérations, des consonnances, des enchaînements, des reprises, mais, plus profondément, parce que la musique appréhende le monde, comme la poésie, en exprimant l'intimité de l'être. Musique, chant, voix intérieure sont une seule et même chose. Mais la mélodie nelliganienne, où frémit l'âme du poète, est musique de deuil et de douleur.

La poésie de Nelligan plonge au cœur du rêve et de la conscience profonde, elle est l'expression de son univers intérieur. Le monde extérieur n'est jamais qu'un point de départ, vite transformé par une sensibilité déchirée et une imagination douloureuse : « *Comme des larmes d'or qui de mon cœur s'égouttent / Feuilles de mes bonheurs, vous tombez toutes, toutes* ».

La mort et les visions funèbres hantent le poète : funérailles, corbillards, deuils, cercueils. C'est que vivre, pour lui, c'est s'abandonner à sa sensibilité malade, se laisser envahir par une souffrance et une mélancolie invincibles qui débouchent sur le vide d'une nuit hallucinatoire, un trou noir, le monde étant un « linceul » d'où

J'aurai surgi mal mort dans un vertige fou / Pour murmurer tout bas des musiques aux Anges / Pour après m'en aller, puis mourir dans mon trou.

Nelligan rêvait d'un vaisseau d'or dont « *les mâts touchaient l'azur sur des mers inconnues* ».

Mais il vint une nuit frapper le grand écueil / Dans l'océan trompeur où chantait la Sirène / Et le naufrage horrible inclina sa carène / Aux profondeurs du gouffre, immuable cercueil.

Le rêve du « vaisseau d'or » n'est lui aussi, en définitive, que pressentiment tragique de l'abîme. ■

Chaleur, combustion, carburation

A la recherche de nouvelles sources d'énergie.

Comme la plupart des pays industrialisés gros consommateurs de pétrole, le Canada cherche à réduire la part des hydrocarbures dans l'ensemble de ses dépenses énergétiques et, pour cela, à obtenir de nouveaux combustibles renouvelables ou de nouvelles sources de chaleur. Ces sources d'énergie sont encore aux premiers stades de leur développement et elles n'ont jusqu'ici contribué que dans une très faible mesure à la satisfaction des besoins. La situation est cependant appelée à changer à mesure que les techniques évolueront et que les utilisateurs potentiels sauront mieux ce qu'ils peuvent attendre de telles ressources.

Chauffage solaire

Le chauffage solaire jouit en général de la faveur du grand public et le potentiel qu'il offre, même dans un pays aussi septentrional que le Canada, est loin d'être négligeable. Il est certainement appelé à jouer un rôle sur le marché du chauffage, où les hydrocarbures règnent en maîtres, mais il est peu probable que sa contribution se manifeste avec force avant la fin du siècle.

L'énergie solaire est utilisée surtout pour des systèmes de chauffage dits à faible température. On devrait y avoir davantage recours à mesure que le nombre des immeubles équipés à cette fin s'accroîtra et que les cultures sous serre se développeront. Dans l'état actuel du marché, elle ne peut pas concurrencer le gaz naturel en raison du coût des installations. C'est ainsi qu'un chauffe-eau à usage domestique de taille moyenne revient à 2 500 dollars canadiens à l'utilisateur (1). Les progrès techniques et la production de série permettront, c'est vrai, d'abaisser les coûts, mais il faudra du temps. Pour les années qui viennent, le chauffage solaire devra plutôt mettre ses espoirs dans les facilités offertes par les pouvoirs publics ou... dans un

nouveau renchérissement des produits pétroliers. Ce n'est guère qu'après le "tournant" de l'an 2000 qu'il pourra affirmer ses prétentions.

Bois et biomasse

Les provinces canadiennes qui se sont le plus intéressées au bois et à la biomasse comme forme d'énergie sont évidemment celles où la forêt tient une place majeure. A Terre-Neuve, le bois est déjà le combustible le plus utilisé dans le secteur résidentiel et les exploitations agricoles. La province estime qu'elle peut obtenir 1 million de mètres cubes de bois de chauffage par an.

La Nouvelle-Écosse prévoit que le recours à la biomasse (déchets d'abatage, déchets agricoles, ordures ménagères) pourrait produire dans quelques années l'équivalent énergétique de 200 000 mètres cubes de pétrole par an. La contribution de la biomasse devrait, selon les estimations, doubler d'ici à l'an 2000. Celle du bois de chauffage, en revanche, ne devrait guère augmenter en raison de la limitation de l'approvisionnement en bois dur à partir de 1985.

Si l'Ontario atteint les objectifs qu'il s'est fixés, l'énergie à produire par la biomasse devrait lui permettre de remplacer, dans le secteur industriel, celle qui provient du charbon et du gaz naturel. Le Nouveau-Brunswick prévoit que l'énergie issue du bois et des déchets de bois satisfera 12 p. 100 de la demande de la province en 1985 (près de 8 p. 100 en 1979).

En Colombie-Britannique, la biomasse est une forme d'énergie déjà utilisée dans l'industrie forestière, puisqu'elle représentait 62 p. 100 de la consommation énergétique de cette industrie en 1978. Les déchets forestiers ont même constitué, au cours des dernières années, 17 p. 100 de la consommation totale d'énergie de la province. Celle-ci prévoit d'autre part la construction à des fins énergétiques d'au moins une usine de traitement des ordures ménagères et des résidus d'eaux usées. →

1. Un dollar canadien = 5,5 francs français.

→ Carburants de rechange

L'Office national de l'énergie constate que l'on peut tirer de l'alcool de nombreuses matières organiques. Il observe cependant que, si les techniques de fabrication de l'alcool carburant pour les moteurs sont bien au point, comme la production d'éthanol à partir des céréales, d'autres techniques, comme la production d'éthanol à partir de matières cellulosiques, sont encore embryonnaires. Il reconnaît que l'on est actuellement capable d'utiliser l'alcool comme "allongeur" de carburant, comme énergie de substitution et comme adjuvant dans les procédés de fabrication de carburants synthétiques. Il est cependant d'avis que son utilisation dans les flottes actuelles de transport risque de présenter des difficultés au Canada (si, par exemple, le méthanol n'est pas utilisé comme carburant aux États-Unis). La production d'alcool carburant réclamerait des aides importantes pour être en mesure de concurrencer les produits actuels. Aussi l'Office estime-t-il peu probable que l'alcool acquière une part notable du marché des transports avant l'an 2000.

Le gouvernement canadien a lancé un important programme d'aide à la conversion au propane, tiré du gaz naturel, des véhicules commerciaux et agricoles. Il semble que les Canadiens soient de plus en plus conscients des avantages de cette opération, puisque plus de six mille cinq cents demandes d'aides ont été reçues au cours de la première année du programme et que l'on peut attendre pour cette année de douze mille à quinze mille demandes. L'objectif de cent mille véhicules au propane d'ici à 1985 devrait donc être atteint sans difficulté, ce qui réduirait la consommation de pétrole de plus de deux mille mètres cubes par jour.

Le nombre des points de vente de propane pour véhicules est passé de 350 à 935 l'an dernier au Canada et l'Ontario compte déjà, pour sa part, autant de points de vente de propane que de carburant diesel. La Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario et les Territoires du nord-ouest ont pris des initiatives en faveur du propane. Les études entreprises par le gouvernement fédéral, qui souhaite voir revenir sur le marché intérieur une bonne partie du propane exporté aux États-Unis, montrent que les applications du propane seraient très prometteuses dans le secteur agricole (2).

2. Le propane exporté équivaut à 40 000 barils de pétrole par jour.

Dans l'atmosphère

*Études et prévisions :
un rôle de conseil des activités économiques.*

En raison de la situation géographique du pays, qui s'étend du trente-huitième parallèle au pôle Nord, la météorologie et, d'une façon générale, la climatologie ont au Canada une fonction importante à exercer. D'habitude, les Canadiens sont d'ailleurs conscients des liens qui existent entre les conditions atmosphériques, l'écologie et l'économie, donc du rôle des sciences météorologiques dans la solution de problèmes socio-économiques faisant intervenir les conditions atmosphériques.

L'utilité des connaissances climatologiques dans l'exploitation des terres agricoles et des ressources forestières

n'est plus à établir. L'élaboration de prévisions météorologiques mises à la portée des exploitants est nécessaire si l'on veut combattre la sécheresse, le gel, la grêle, les excès de pluviosité, le vent, la neige. Mais il y a plus : ces connaissances sont indispensables à l'aménagement et à l'utilisation des ressources renouvelables. Ainsi les précipitations sont la principale "source d'approvisionnement" en eaux de surface et l'évaporation le principal "consommateur". L'ampleur et la fiabilité des réserves sont déterminées d'après les caractéristiques des pluies et des chutes de neige. Par ailleurs, la mise en valeur de ressources naturelles



Au nombre des missions du service de l'environnement atmosphérique figure la recherche sur les effets des polluants. Le service exploite des images satellitiques construites à partir de l'enregistrement d'ondes électromagnétiques. Notre document : "vue" d'un satellite, la région de Port-Mouton (Nouvelle-Ecosse), sur la côte atlantique.

Dans l'atmosphère

→
comme les sables bitumineux de l'Alberta peut poser de sérieux problèmes écologiques en raison, par exemple, des émissions d'anhydride sulfureux des raffineries qui risquent d'altérer la végétation sur de vastes étendues si aucune surveillance n'est assurée. Il est donc important de déterminer l'aptitude de l'atmosphère à disperser ce contaminant.

La météorologie joue aussi un rôle de premier plan dans les prévisions portant sur les mouvements des glaces. On trouve en effet de la glace flottante dans les lacs et le long du littoral pen-



Préparatifs de lancement d'un ballon pour l'étude de la couche d'ozone dans l'atmosphère.

dant une bonne partie de l'année, et même toute l'année dans les régions arctiques. Il est donc indispensable que les marins puissent disposer de renseignements fiables.

C'est le Service de l'environnement atmosphérique qui est responsable des questions météorologiques pour l'ensemble du pays. Il s'occupe de la qualité de l'air, des prévisions atmosphériques et du mouvement des glaces ainsi que de la recherche dans ces domaines. Il répond à toute sorte de besoins particuliers, sur le plan régional aussi bien que sur le plan national. Il administre aussi des programmes d'information visant à atténuer les effets climatiques qui sont préjudiciables à l'activité humaine et à réguler l'activité économique en



Avant l'orage. Formation de nuages dans la région des Mille Îles (Ontario).

fonction de l'environnement en évaluant, en particulier, l'aptitude de l'atmosphère à disperser les effluents industriels. Ses cent trente centres météorologiques ont répondu à plus de dix millions de demandes de renseignements émanant de particuliers aussi bien que d'organismes publics, d'entreprises du secteur forestier ou du secteur des transports et d'exploitations agricoles. Un programme de surveillance du climat des Prairies a été mis en œuvre : un réseau serré de stations permet de repérer, dans cette immense région, les tempêtes en voie de formation. Un système d'observation et de prévision des perturbations atmosphériques en provenance du Pacifique est d'autre part entré en service récemment.

Lancé en 1976, le programme Tadpa (Transport à distance des polluants atmosphériques) tient une place centrale dans les recherches effectuées par le Service de l'environnement atmosphérique. Les pluies acides, conséquences du transport à distance de ces polluants, comptent en effet parmi les problèmes écologiques les plus importants auxquels doit faire face le Canada, en particulier dans la région des Grands Lacs et dans l'est du pays. Au cours de l'été 1980, des chercheurs canadiens ont participé à un programme international ayant pour objet d'étudier la formation et le mouvement des grandes masses d'air pollué au-dessus de l'est des États-

Unis et du Canada. Parallèlement à ces recherches, le travail se poursuit sur les modèles informatiques de prévisions atmosphériques et glaciologiques, ces modèles devant permettre de prévoir le mouvement hivernal des glaces dans la mer de Beaufort afin d'exploiter avec une sécurité accrue le pétrole et le gaz que celle-ci recèle.

Les services de renseignements sur les glaces donnent des informations pour la navigation dans les champs de glace, la planification des routes maritimes et des activités de pêche en haute mer ou sur le littoral, l'allongement de la saison de navigation et de forage au large selon les prévisions de croissance et de décroissance des glaces. Ils ont contribué à la conception de navires et de structures maritimes qui sont économiques et sûrs. Des cartes des glaces pour l'Arctique et le littoral Atlantique ont été dressées et on a établi les plans d'un satellite-radar qui devrait être mis en orbite d'ici à la fin de la décennie.

Citons encore, au nombre des activités du Service de l'environnement atmosphérique, l'installation d'une station canado-danoise de réception satellitique au Groenland. Elle permet de retransmettre les images de l'est de l'Arctique au Centre de prévisions sur les glaces et aux stations météorologiques. Un écran récepteur en temps réel a d'autre part été mis au point à Malton, près de Toronto, pour les recherches météorologiques par radar. ■

« Briser l'élan technologique de la course aux armements »

Canada d'aujourd'hui donne ici des extraits du discours prononcé le 19 juin dernier par M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre, au cours de la deuxième session extraordinaire de l'Organisation des Nations unies consacrée au désarmement. Les intertitres sont de la rédaction.

Je pars du principe que tout nouveau système d'armes est potentiellement déstabilisateur. Ces nouveaux systèmes risquent, en effet, ou bien d'augmenter la crainte d'une première attaque qui laisserait sans défense, ou bien d'obscurcir la distinction entre guerre nucléaire et guerre classique, ou encore de compliquer les problèmes de vérification.

Une « stratégie de l'asphyxie »

L'instabilité est la source même de la course aux armements nucléaires. Voilà pourquoi j'ai proposé, à cette même tribune, une "stratégie de l'asphyxie" destinée à couper, dès l'étape du laboratoire et des essais, l'oxygène qui nourrit la course aux armements nucléaires (1). Cette stratégie reprendrait, pour l'essentiel, des éléments bien connus du dialogue sur la limitation des armements : interdiction généralisée des essais nucléaires; arrêt des vols d'essai de tout nouveau vecteur stratégique; arrêt de production des matières fissibles destinées à des fins militaires; limitation, suivie éventuellement d'une réduction, des budgets militaires affectés aux nouveaux systèmes d'armes stratégiques. C'est le mariage de ces diverses composantes qui me paraissait capable de nous fournir un moyen plus cohérent, plus efficace et plus prometteur de mettre fin à la course aux armements nucléaires.

Il n'a jamais été dans nos intentions de faire de cette stratégie une démarche unilatérale. Au contraire, elle impliquait, dès le départ, des ententes négociées entre les puissances nucléaires. Toutes les composantes de cette stratégie ne pourraient probablement pas être mises en œuvre au même mo-

ment, mais toutes sont essentielles en vue d'atteindre complètement l'objectif, qui est de briser l'élan technologique que recèle la course aux armements en gelant, dès l'étape de la conception et des essais, la mise au point de nouveaux systèmes d'armements. Bien que je persiste à penser qu'un gel technologique dans le développement de nouvelles armes est indispensable si nous voulons mettre fin à la course aux armements, j'en ferai aujourd'hui un élément d'une politique de stabilisation plus globale. Je ne pense pas que cette stratégie de l'asphyxie puisse nuire de quelque manière aux négociations en cours ou à celles qui s'amorceront bientôt. Au contraire, je pense que plus ces négociations seront fructueuses, plus leurs résultats demanderont à être consolidés par une stratégie semblable à celle que j'ai proposée.

Si les négociations en cours, ou sur le point de débiter, sont menées à bonne fin, leur principal effet sera de créer un équilibre à des niveaux d'armements beaucoup moins élevés. Elles entraîneront à la fois d'importantes réductions quantitatives et des changements qualitatifs, en réduisant l'importance des systèmes déstabilisateurs. Nous aurons alors affaire, non seulement à un équilibre à des niveaux réduits, mais à un équilibre d'une espèce différente parce que plus stable par nature. Nous aurions donc une politique de stabilisation à deux volets complémentaires : une stratégie de l'asphyxie pour prévenir le développement de nouveaux systèmes d'armements; et les négociations actuelles visant la réduction des arsenaux nucléaires existants et l'établissement d'un équilibre à des niveaux moins élevés d'armements nucléaires.

Contre les armes spatiales

J'aimerais enfin souligner l'urgence de nous attaquer au problème des nouvelles armes spatiales. Il y a vingt-cinq ans à peine que fut lancé le premier satellite terrestre. L'événement marquait pour l'homme une étape historique dans la maîtrise de son environnement. Dix ans plus tard, il semblait urgent d'empêcher que l'espace ne soit employé à des fins

non pacifiques. Aujourd'hui, le « Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique » est clairement dépassé. Cela montre à quel point on passe rapidement aujourd'hui de la science-fiction à la réalité. Le traité défend de placer en orbite autour de la Terre, ou de stationner dans l'espace, des armes atomiques ou tout autre instrument de destruction massive. Avec le recul du temps, on s'est aperçu que ces dispositions comportent des vides qui risquent de devenir extrêmement déstabilisateurs. Je pense, en particulier, aux armes anti-satellites et au laser anti-missiles. Je crois que nous ne pouvons plus attendre très longtemps si nous voulons prévenir avec succès les guerres de l'espace. Je propose donc que nous amorcions rapidement l'élaboration d'un traité interdisant la mise au point et le déploiement de toute arme destinée à être employée dans l'espace.

Contrôle et vérification

Tout l'édifice repose sur des postulats qui portent sur le contrôle et la vérification, et nous devons consacrer de plus en plus d'efforts à la théorie et à la pratique de la vérification.

Au Canada, nous avons décidé de consacrer des sommes accrues aux projets qui touchent la limitation des armements et le désarmement. Cette décision se concrétisera de deux façons. Premièrement, nous sommes prêts à engager les ressources qu'il faut pour permettre au Canada de participer de plain-pied à l'échange international des données sismiques, car il s'agit là d'un mécanisme de vérification international qui fera partie des dispositions d'un traité sur l'interdiction totale des essais nucléaires. Nous croyons que l'échange de ces données devrait entrer en vigueur le plus tôt possible et devancer la signature du traité. Deuxièmement, nous allons accroître considérablement nos recherches dans le domaine de la vérification. Pour mettre au point des procédures efficaces, le Canada s'efforcera d'utiliser au mieux son expertise à l'intérieur comme à l'extérieur du gouvernement. ■

1. M. Trudeau avait fait cette proposition à la première session extraordinaire des Nations unies consacrée au désarmement (1978).

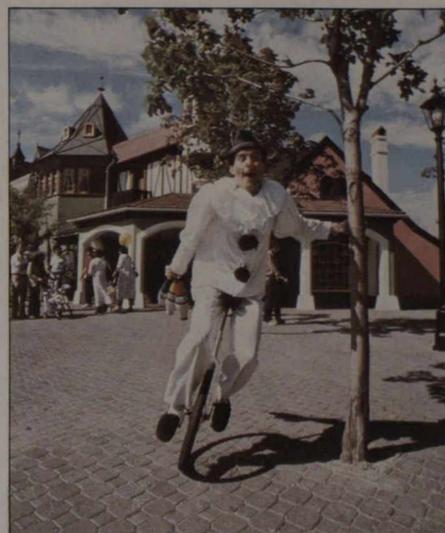


Au Pays des Merveilles

Du haut de la montagne artificielle du « Pays des Merveilles », vous apercevez les gratte-ciel du centre de Toronto, à une trentaine de kilomètres au sud, tant la vue porte loin. De cette montagne aux crêtes multiples jaillit une cascade en rideau qui se jette dix-huit mètres plus bas dans un bassin. C'est impression-

cueillir trois mille personnes de plus si l'on y annexe les talus environnants, vous offre spectacles de musique pop et country et comédies musicales.

Là, c'est l'exposition universelle de 1890 qui vous accueille. L'architecture est garantie d'époque, mais les enfants jouent au... billard électrique. Les chevaux de bois sont un peu anachro-



baladins. Et puis, il y a le bateau corsaire ancré dans la baie d'Arthur, magnifique lorsqu'il s'embrase dans les gerbes de lumières du feu d'artifice.

Une entrée en arc-en-ciel mène les jeunes visiteurs au monde enchanté où règnent Fred Pierrafeu, Yogi l'ours et autres personnages familiers des dessins animés de Hanna-Barbera. Otaries et dauphins dressés évoluent dans un cirque marin pour leur plus grande joie. Et comme les enfants, dit-on, jouent aussi à avoir peur, ils trouveront peut-être le courage de traverser la « Maison hantée » (the Ghoster Coaster).

Selon le personnel du parc, il ne faut pas moins de huit heures pour expérimenter toutes les attractions. Mais ne craignez pas la fatigue : Canada's Wonderland vaut le déplacement et les spectacles qu'il offre sont de qualité. ■



nant, surtout lorsque des virtuoses se précipitent dans le vide pour montrer leur maîtrise en matière de plongeurs.

Où êtes-vous donc ? Au Canada's Wonderland, le « Pays des Merveilles », une sorte de Disneyland canadien, immense, bariolé, éducatif, amusant, gastronomique, rutilant et pas nécessairement ruineux. Plus de deux millions de personnes l'ont visité l'année dernière et on s'attend à davantage cette année.

Dans ce parc de cent cinquante hectares, inauguré il y a un an et demi, des attractions et délices de toute sorte sont proposées aux jeunes et aux moins jeunes à différentes périodes de l'histoire et aux quatre coins du monde. Dans l'International Street, le Vikingsbord, l'All's Well Hall, l'Alpenhorn et la Cantina vous permettent de vous familiariser avec le smorgasbord, la paëlla ou autres plats nationaux de contrées étrangères tandis qu'un amphithéâtre grec de trois mille cinq cents places, qui peut ac-

cueillir trois mille personnes de plus si l'on y annexe les talus environnants, vous offre spectacles de musique pop et country et comédies musicales.

niques, puisqu'ils datent de 1928, mais on ne s'en aperçoit pas. Dans le quartier de la Foire médiévale se dresse, dans un décor de château du Moyen-Age, le théâtre Canterbury où évoluent chevaliers, mimes et

